Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260629-150_2026-DE

Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES PRESQU'ILE DE CROZON-AULNE MARITIME

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN

OBJET :

Cession à la communauté de communes, par la Commune de Crozon, d'une parcelle située à Menesguen pour le projet de construction d'un système d'assainissement semi-collectif

Date de convocation :

19/06/2026

Membres en exercice :
35

Nombre de participants :

27

Nombre de votants :

30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2026

N°150/2026

Le 29 juin deux mille vingt-six, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni en séance ordinaire à son siège, sous la présidence de Monsieur KERNEIS Mickaël.

Membres présents :

Mme ACHARD Denise, Mme ARNAUD Véronique, M. BETRANCOURT Thierry, Mme CALVEZ Michèle, Mme COXALL PHILIPPE Mary, M. DEFLOU François-Xavier, M. DURAND Pascal, M. GALL Jean Luc, M. GUILLON Laurent, Mme HOUBERDON Céline, M. KERNEIS Mickaël, M. LARS Roger, Mme LE GUIRRIEC MORVAN Martine, Mme LE MEROUR Muriel, M. LE MEROUR Joseph, Mme LE MONZE Fanchon, M. LE ROUX Hervé, Mme LEMUNIER Laurence, M. LEZENVEN Jean Michel, M. MOLLIER Laurent, Mme PAILLOT POULIQUEN Mathilde, M. POITOU Mickaël, M. PRIGENT Pascal, Mme RENSONNET Carine, Mme SEGALEN Françoise, Mme THOUARD Sylvie, Mme VIGOUROUX Gaëlle

Membres absents avec pouvoir :

M. CROGUENNEC Nicolas ayant donné pouvoir à M. KERNEIS, Mme LASTENNET Christine ayant donné pouvoir à M. GUILLON, Mme ZAMAI Sonia ayant donné pouvoir à M. LEZENVEN

Membres absents et excusés :

M. GALLESIO Edgard, M. MORVAN Olivier, M. RIVASSEAU Jean-Paul, M. SENECAL Laurent, Mme TANGUY Geneviève

M. LE ROUX est désigné secrétaire de séance.

Le Président laisse la parole à Jean Michel LEZENVEN, 7ème Vice-Président en charge de l'eau et l'assainissement.

La CCPCAM, dépositaire de la compétence Assainissement depuis le 1er janvier 2024, a repris le projet de construction d'un système d'assainissement semi-collectif de type micro-station pour le hameau de Menesguen situé sur la Commune de Crozon.

La commune de Crozon, propriétaire de la surface nécessaire à la réalisation de ce projet, a approuvé, par délibération du 26 juin 2026, la cession à la communauté de communes du terrain sur lequel sera implanté l'équipement. Le service des domaines a évalué la valeur de la parcelle à 804 euros. S'agissant d'une opération d'intérêt général, cette cession a été consentie au prix de l'euro symbolique, les frais de bornage et de notaire restant à la charge de la Communauté de Communes.

Le conseil de communauté est sollicité afin d'approuver la cession de cette parcelle (MP-100) par la Commune de Crozon à la Communauté de Communes.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition, au prix de l'euro symbolique, de la parcelle mentionnée ci-dessus,
- Autorise le Président à signer l'acte authentique et tout autre document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Affiché le : 6/07/26

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,
Mickaël KERNEIS

Le Secrétaire,
Hervé LE ROUX